



## Conseil de la Ville

---

**Règlement RV-2018-18-60 modifiant le Règlement  
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

---

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

**1. Grille des spécifications applicable à la zone I0438**

La grille des spécifications applicable à la zone I0438, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages I102 et des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 11 mars 2019

(signé) Gilles Lehouillier

(signé) Marie Eve Guimond

---

Gilles Lehouillier, maire

---

Marie Eve Guimond, assistante-greffière par intérim

**ENTRÉE EN VIGUEUR LE 18 AVRIL 2019**